



Acquerir la nationalité française par mon père adoptive

Par **aud95**, le **22/11/2011** à **19:04**

Bonjour,

je suis d'origine africaine et j'ai été adopté par un français

je suis rentrée en France a 14ans j'ai été scolarisé et eu mon bac

la procédure ayant tarder le jugement a été prononcer 10 mois après mon 18eme

anniversaire donc je n'ai pas eu mon extrait de naissance français pour motif "majeur avant la date du jugement"

je souhaiterais savoir que faire maintenant pour avoir la nationalité sachant que je suis arriver en France sans visa

merci pour votre aide